



# S. O. S Vallée de MONTMORENCY

Novembre 2011

Association de protection de l'environnement agréée départementalement au titre de l'article L 252-1 du code rural

## ***On ne parle plus de BIP mais de TCSP !!!***

M.Arnal, ancien Président du conseil général du Val d'Oise, avait demandé l'inscription du Boulevard du Parisis au titre du Grand Paris. Cette réalisation ne se ferait plus sous la forme d'une route à deux fois deux voies mais sous celle d'un TCSP (Transport en Commun en Site Propre).

En effet, pour obtenir les financements nécessaires, M.Arnal, en plein accord avec les maires des communes concernées par le tracé, avait demandé que l'on ne parle plus de BIP ou d'avenue du Parisis mais de TCSP. Cette appellation recouvre la mise en œuvre d'un transport en commun (bus) sur une infrastructure dédiée.

Que peut être une infrastructure dédiée pour un bus sinon une route ? Cette démarche montre parfaitement que le Conseil général - donc nos élus - est prêt à employer toutes les ruses imaginables pour arriver à ses fins !

Rappelons que le budget nécessaire à la réalisation du BIP atteindrait maintenant 1 Milliard d'euros. Comment nos impôts locaux pourraient-ils ne pas croître ?

Alors que le maire de Montmorency annonçait, lors de la campagne électorale pour les élections cantonales, un prolongement du BIP jusque la rue de la Fosse-aux-Moines, à l'entrée de Montmorency, la nouvelle donne au Conseil Général, suite à l'élection de Mme Berthy, peut apporter certains changements. En effet des rumeurs laissent entendre que le nouveau Président du Conseil général, M.Bazin, souhaiterait boucler le dossier rapidement et en finir sur la totalité du tracé. Nous attendons de voir comment notre nouvelle Conseillère Générale va appréhender le problème.

SOS Vallée de Montmorency, qui ne poursuit aucun enjeu politique dans cette affaire, continuera de s'opposer avec force à cette réalisation et ne manquera pas de mettre nos responsables locaux, régionaux et nationaux devant leurs responsabilités.

Le Collectif Vivre sans BIP, dont notre association est à l'origine, a rencontré récemment les plus hauts responsables du Conseil Régional Île-de-France et du département du Val d'Oise pour attirer leur attention sur les conséquences dramatiques qu'aurait pour notre environnement la réalisation de cette infrastructure.

Le Collectif considère que *« la réalisation d'une véritable étude des besoins de déplacement, dans une concertation transparente, constituera sans doute la solution la plus satisfaisante pour orienter le Département vers une politique de transports durables : une amélioration des moyens de transports en commun existants pourrait être prioritairement et rapidement mise en œuvre ».*

Pour information, il faut rappeler que la CAVAM (Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency), dans sa séance du 15 décembre 2010, a voté **à l'unanimité** une délibération dont voici un extrait pris dans le procès verbal de cette séance :

*« Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité,  
... insiste avec la plus extrême fermeté sur les complémentarités à promouvoir pour faciliter les liaisons en rocade avec ce futur moyen de transport automatique moderne et rapide...  
... en priorité, la mise en œuvre d'un transport en commun en site propre sur les emprises de l'Avenue du Parisis. Un Bus à Haut Niveau de Service pourra répondre aux attentes des habitants du territoire et des territoires mitoyens conformément à l'intitulé repris dans le dossier du Grand Paris : TCSP Bezons – Villepinte. »*

*La position de nos élus est donc officiellement connue.*

### **Parc du château Saint-Paul**

Une pancarte a été posée sur l'une des grilles du parc de l'ancien Château Saint-Paul, rue des Chesneaux, par le Conseil Général du Val d'Oise. Cette pancarte indique que des arbres vont y être prochainement abattus.

A la suite de multiples demandes d'habitants du quartier, votre association a questionné la mairie de Montmorency sur ce sujet.

Il s'agit en définitive de l'abattage de 7 arbres « susceptibles de présenter un danger en bordure de la rue des Chesneaux et du chemin de la Fisée » en raison de leur taille. Ces arbres ont été marqués et un plan cadastral a été adressé au service Urbanisme de la ville.

### **Lutte contre les nuisances aériennes : sans vous nous ne pouvons rien faire.**

La mobilisation de chacun nous est nécessaire pour nous faire entendre. Nous demandons essentiellement des nuits sans avion comme le préconise l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'ADVOCNAR a organisé le 24 septembre dernier une manifestation au Trocadéro à laquelle SOS Vallée de Montmorency était présente. Cependant, malgré une importante communication (près de 100 affiches ont été apposées dans la commune et alentour par l'association) nous ne pouvons que regretter la faible mobilisation.

Il nous semble impossible d'avancer seuls : la route est longue et difficile. Nous pourrions avec le soutien de tous obtenir plus facilement des avancées.

Deux exemples pour illustrer ce propos :

- Londres Heathrow, le grand concurrent de Roissy :  
10 fois moins d'avions entre 22h et 6h qu'à Paris.
- Strasbourg : 15000 manifestants (ce qui n'est jamais arrivé pour Roissy) :  
ont fait reculer les autorités sur l'arrivée du fret de DHL.

## **PROTEGEZ - VOUS ! REJOIGNEZ - NOUS !**

*Ensemble, il est temps d'agir pour éviter l'irréparable.*

*L'association SOS Vallée de Montmorency fonctionne grâce au dévouement de ses bénévoles. Si vous le pouvez, accordez nous un peu de votre temps, apportez nous votre aide morale et aussi matérielle, car nous avons besoin d'un minimum de moyens pour financer nos actions.*

### **D'avance, soyez-en remerciés Bulletin d'adhésion**

à adresser à SOS Vallée de Montmorency - 31 rue des Chesneaux- 95160 Montmorency

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Téléphone : .....	E-mail : .....
Vous adresse ci-joint la somme de .....€ au titre de son adhésion (10 € minimum) (Chèque à l'ordre de SOS Vallée de Montmorency)	
Date : .....	Signature : .....